Sujet : [INTERNET] Projet éolien des Rieux

De: > |

Date: 01/10/2022 à 11:08

Pour: ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

Copie à :

M. L P

Ajout à mes précédentes remarques s'opposant au projet :

Au regard de l'accidentologie de l'éolien, les pales d'une longueur de 60 mètres sont quelquefois projetées à 500 mètres de distance.

Pour des raisons de sécurité les éoliennes E1 et E2 présentent un danger immédiat pour les usagers de la route allant de Bergères Sous Montmirail à Vauchamps.

Ceci est un argument supplémentaire pour fixer mon opposition à ce projet éolien.

## Cordialement

P. L